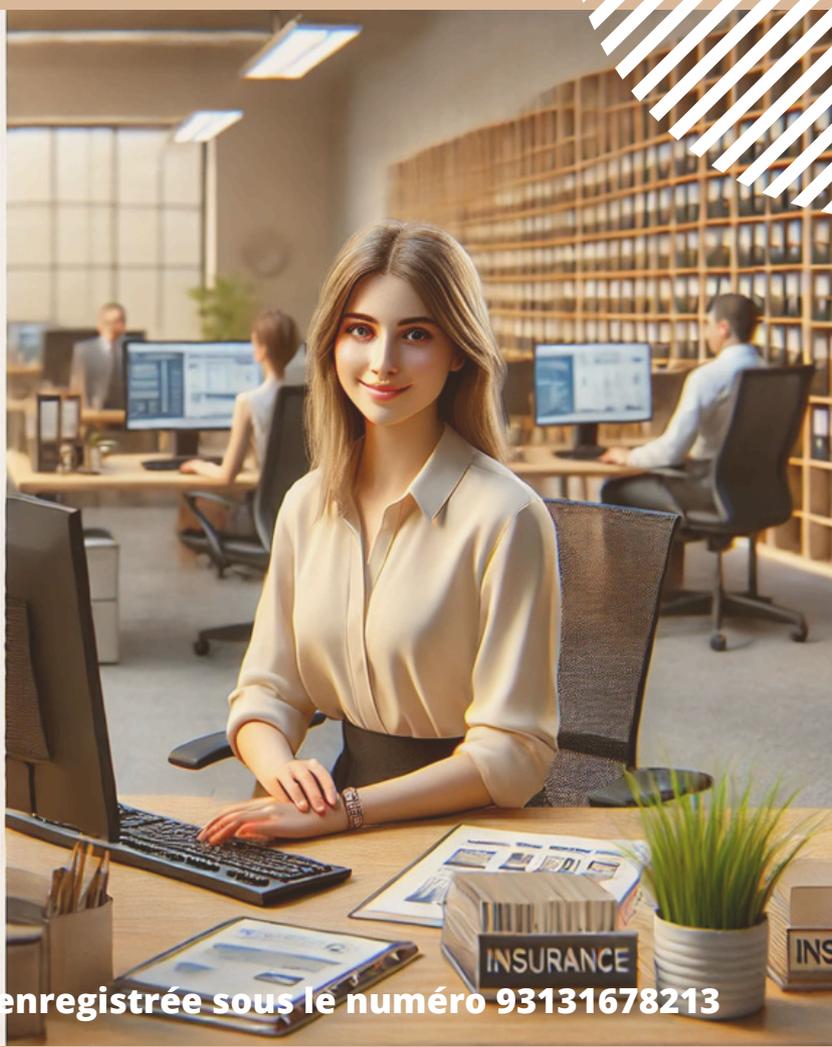




VENUS CONSULTING

**FORMATION
CHARGÉ(E) DE
CLIENTÈLE EN
ASSURANCE**



Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 93131678213

CHARGÉ(E) DE CLIENTÈLE EN ASSURANCE



VENUS CONSULTING

OBJECTIFS :

- La relation client au sein d'un cabinet de courtage ou d'une agence générale d'assurance
- La négociation en assurance (chargé de clientèle)
- Les activités transversales nécessitant la bonne appréhension du besoin client et la maîtrise des techniques d'assurances.

Tarif : à partir de 1400 € HT

PROGRAMME

PUBLIC :

Cette certification s'adresse à toutes personnes souhaitant exercer la fonction de chargé de clientèle

prérequis :

Être titulaire d'un diplôme bac + 2

FORMATEURS :

Cette formation est animée par un formateur expert de Venus Consulting.

1. Comprendre les mécanismes de fonctionnement de l'opération d'assurance
2. Bases de l'opération d'assurance
3. S'initier aux produits d'assurance dommages
4. S'initier aux assurances de personne
5. Bien gérer son stress
6. Savoir distinguer les mécanismes techniques de l'assurance vie
7. Intermédiation en assurance
8. Intégrer le rebond commercial dans sa gestion client
9. Assurance automobile
10. Bien gérer son temps
11. Développer ses compétences commerciales
12. Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme en assurance
13. Multirisque professionnelle : identifier les critères de souscription et connaître les garanties
14. Prestations sociales et retraites (TNS)
15. Découvrir le cadre réglementaire et les enjeux de la gestion sinistre
16. Assurance multirisque habitation
17. Assurance prévoyance santé
18. Comprendre les fondamentaux juridiques de la RC
19. Garanties de prévoyance dans le contrat d'assurance collective
20. Relation commerciale au téléphone

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation